

À retenir !

1. **Le crédit est de l'argent emprunté. Il y a toujours des frais qui y sont associés. Décidez si c'est la bonne option pour vous.**
2. **Les cartes de crédit sécurisées sont un moyen rapide et fiable d'établir des antécédents de crédit.**
3. **Faites toujours vos paiements à temps, même si ce ne sont que les paiements minimaux.**
4. **Effectuer seulement les paiements minimaux coûte très cher. Essayez de payer les factures de cartes de crédit en totalité ou du moins le maximum que vous pouvez.**
5. **Suivez vos dépenses chaque semaine ou chaque mois. Essayez de ne pas utiliser plus que 35 % de votre crédit disponible chaque mois.**
6. **Si vous possédez une carte de crédit, utilisez-la régulièrement pour générer des antécédents de crédit.**
7. **N'ignorez pas vos problèmes de crédit car ils ne vont pas disparaître.**
8. **Si vous ne pouvez pas effectuer de paiement, contactez votre prêteur.**
9. **Obtenez une copie de votre rapport de crédit une fois par an gratuitement auprès d'Equifax et/ou de TransUnion.**
10. **L'historique de crédit est individuelle et nationale (ne touche pas les conjoints et n'est pas provinciale).**

Visitez <https://oclf.org/wp-content/uploads/2020/03/Comprendre-votre-dossier-de-cr%C3%A9dit.pdf> pour en savoir plus.